



Collectivement, participons à la réduction de notre empreinte écologique avec le service gratuit, offert par votre municipalité, de collecte des objets encombrants. Grâce à votre action, la municipalité permet de récupérer des objets autrement voués à l'élimination afin de les valoriser par le réemploi ou le recyclage.

Plusieurs objets ramassés par l'entreprise Recyc.Lav inc sont valorisés plutôt que d'être éliminés et se retrouvent au site d'enfouissement. En effet, Recyc.Lav inc travaille en collaboration avec la Ressourcerie de Lotbinière, une entreprise régionale d'économie sociale écoresponsable.

Comment utiliser le service

Étape 1 :

Communiquez directement avec la compagnie Recyc.Lav inc :

- Par téléphone au : 418.881.0084 sans frais : 1-844-881-0084
- Par courriel à l'adresse : info@recyclav.com
- Par Messenger, sur la page [Facebook](https://www.facebook.com/Recyc.Lav inc) de Recyc.Lav inc.

Étape 2 :

Mentionnez les articles dont vous souhaitez vous départir en établissant une liste la plus précise possible.

Tous les encombrants sont récupérés, peu importe leur état, qu'ils soient fonctionnels ou non.

Nous vous recommandons de mettre tous les petits objets dans des boîtes.

Étape 3 :

Suite à votre communication, Recyc.Lav inc vous demande de déposer vos objets à l'extérieur pour le lundi suivant. La collecte s'effectuera au courant de la semaine suivante au plus tard dans les 5 jours ouvrables à compter du lundi.

Étape 4 :

Placez vos objets près de la maison à un endroit facile d'accès pour les manutentionnaires.

****Ne pas placer vos objets sur le bord de la rue****



MATIÈRES ACCEPTÉES – MAXIMUM de 3 mètres cubes

- Meubles de toute sorte, matelas, tapis...
- Électroménagers, chauffe-eau...
- Matériel électronique (« Les Serpuaariens »)
- Métaux et fils électriques
- Menus objets; outils, jouets, vaisselle, miroir...
- Matériaux de construction et de rénovation : bois, portes, fenêtres, lavabos, toilettes...
- Vélos et articles de sport
- Batteries d'automobile, pneus (maximum de 4)
- Tissus, textiles, vêtements, chaussures...



MATIÈRES REFUSÉES

- Résidus alimentaires et autres matières organiques (feuilles, gazon, branches...)
- Agrégats (roches, béton, sable, asphalte...)
- Résidus domestiques dangereux (huiles, peinture, pesticides, piles, lampes fluo compactes, néon, bombonnes de propane, extincteurs...)
- Matériaux provenant de la démolition de bâtiment.
- Meubles souillés par des excréments et tout ce qui provient de commerces, d'entrepreneurs ou d'industries



CAS EXCEPTIONNEL : Communiquez directement avec Recyc.Lav inc.

Visitez le site internet recyclav.com